

Rue de l'Avenir



Bulletin publié par le Groupe-conseil romand pour la modération de la circulation (GCR) 1/89 6ème année

OBJECTIF: QUALITÉ DE LA VIE

Insécurité, pollution de l'air, nuisances sonores, tissu urbain déchiré, le trop-plein de circulation motorisée continue à dégrader notre cadre de vie.

Les moyens pour trouver de nouvelles réponses à ces problèmes sont connus.

Reste à convaincre chacun de la nécessité de les appliquer sans trop tarder, avec une approche globale et concertée de l'aménagement de l'espace public.

Dans quel but ? Pour mieux équilibrer les divers modes de déplacements, pour améliorer la sécurité et la qualité de la vie.

Le GCR s'est donné pour mission de promouvoir cette approche et ces objectifs, et d'en convaincre les principaux intéressés, habitants, autorités et professionnels de la circulation et de l'aménagement.

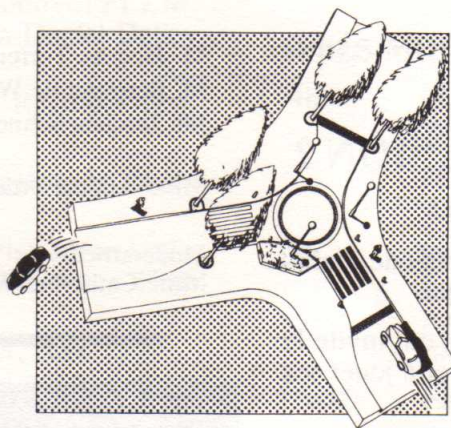
Des choix pris aujourd'hui, dépendra en grande partie le cadre de vie futur des jeunes générations.

Marc Houvet
PRO JUVENTUTE et GCR/Genève

Deux dates à retenir :

**VENDREDI 7 AVRIL 1989
A GENÈVE**

un séminaire du GCR sera organisé dans le cadre des ETATS GÉNÉRAUX de la modération de la circulation.



**VENDREDI 6 OCTOBRE
A FRIBOURG**

aura lieu la 5ème journée «RUE DE L'AVENIR» sur les critères et les coûts d'application des mesures de modération.

«RUE DE L'AVENIR»

Outil de référence en Suisse Romande pour informer et débattre de l'évolution du concept de modération de la circulation, **veut paraître quatre fois par année** avec un contenu rédactionnel encore plus dense, utile, stimulant.

«RUE DE L'AVENIR» a donc besoin de nouvelles ressources.
Les 2000 lecteurs du moment peuvent y contribuer.

Abonnez-vous de suite pour 1989 ! (voir nos offres en dernière page)

MODÉRATION DE LA CIRCULATION

L'ENFANT DANS LA RUE

L'ouverture de ces États Généraux se fera avec les écoliers, les parents et les enseignants le mardi 4 avril à 16h., à l'école Hugo-de-Senger (5, rue Rodo) en présence de représentants de la Ville et de l'État de Genève.



INSÉCURITÉ SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Enquêtes et témoignages

Avec le corps enseignant, l'équipe des activités parascolaires, la Maison de Quartier, les enfants des écoles de Plainpalais, les parents d'élèves, Pro Juventute, les ânes et la musique de Bonaventure :

- présentation des travaux de classe sur le thème «le chemin de l'école»
- résultats de l'enquête de l'association des parents d'élèves «les points noirs sur le chemin de l'école»
- présentation des dangers sur le chemin du restaurant scolaire

Mardi 4 avril à l'école Hugo-de-Senger

Mercredi 5 avril à l'école de la Roseraie

Vendredi 7 avril à l'école Micheli-du-Crest

Tous les jours dès 16h.



AUTONOMIE OU EXCLUSION ?

La place de l'enfant dans la société

Mercredi 5 avril à 20h. Maison de Quartier de Plainpalais (4, rue Hugo-de-Senger)

Un spectacle du Forum Théâtre de Paris qui invite le public à prendre la place des comédiens et à jouer ses propres solutions - Tonique et convivial.



LA RUE : LIEU DE FÊTE

Jeudi 6 avril, Place St-François (rue des Voisins)

de 9.30h. à 16h. animation, musique, jeux pour tous avec Bonaventure, son orgue, sa calèche, ses ânes, le BUS-JEU de Pro Juventute, action «décoration de la rue», fanfare, apéro, grillades, lâcher de ballons, imprimés «Priorité aux enfants»

Avec la participation du comité pour la sauvegarde de la place de jeux St-François.

LE CONDUCTEUR, SA PSYCHOLOGIE

Une conférence-débat

Jeudi 6 avril à 20h. Maison de Quartier de Plainpalais

Avec M. Georges Abraham, psychanalyste
Une soirée organisée par l'Association des Familles de Victimes de la route.



LA VILLE A-T-ELLE BESOIN DE LA VOITURE ?

Table ronde - Débat public

Vendredi 7 avril à 20h. UNI II auditoire Rouiller
24, rue Général-Dufour)

En présence de :

M. Bernard Ziegler Conseiller d'État, chargé du DJP, Genève

M. Guy-Olivier Segond Maire de Genève, Conseiller National

Mme Jacqueline Burnand Conseillère administrative, Genève

M. Dominique Ducret Conseiller National, Président de l'Association pour le libre accès au Centre-Ville

M. Jacques Torrent Député, Genève

M. Bertrand de Weck Conseiller municipal, Genève

Me Jacques Schneider Regroupement pour la modération de la circulation

Mme Arlette Ortis architecte-urbaniste SIA, Genève

Modératrice :

Mme Catherine Wahli Télévision Suisse Romande

Pour tout renseignement :

022/36 57 77 (le matin)

sur Minitel 022/324 818 code PROJU

Etats Généraux :

26, bd Helvétique, 1207 Genève

ORGANISATION :

ASPIC (Association pour des pistes cyclables) ● AST (Association Suisse des Transports) ● Médecins en faveur de l'environnement, Genève ● Pro Juventute Genève ● Regroupement pour la modération de la circulation ● SPE (Société pour la protection de l'environnement).

FORMATION : ÉTATS GÉNÉRAUX ROMANDS

Genève 4-8 avril 1989

MODÉRATION DE LA CIRCULATION : ESPOIR OU BLOCAGE ?

Séminaire organisé par le Groupe Romand pour la modération de la circulation (GCR)

Vendredi 7 avril UNI II auditoire Rouiller
(24, rue du Général-Dufour)

9h.30 Accueil, inscription, documentation

10h.00 «Programme villes plus sûres en France» :
M. Gérard Wolf, (CETUR, Paris)

«L'expérience de Zurich» :

M. Rudolf Aeschbacher, Exécutif de la Ville de Zurich

«La participation des citoyens à Grenoble» :

M. Lambert, syndicat mixte des transports en commun, Ville de Grenoble

11h.30 Salutations et présentation des réalisations en Ville de Genève, avec Mme Jacqueline Burnand, Conseillère administrative

Ateliers à choix :

1. Droit de l'environnement

M. Victor Rufy (géographe, Lausanne), M. François Brutsch (Département de Justice et Police, Genève), M. Luc Recordon (EPFL), M. Charles-A. Morand et M. Jean-Daniel Delley (UNI Genève)

Modérateur : M. J. Schneider, Regroupement de la modération

2. Modération de la circulation de 2ème génération

M. Gérard Wolf (CETUR, Paris), Mme Lydia Bonanomi (IREC, EPFL), M. Peter Hotz (bureau Metron)

Modérateur : M. Alain Rouiller, AST

3. Participation des citoyens

M. Lambert (Ville de Grenoble), M. Bruno Vigny (Association pour la défense des transports en commun, Grenoble), Mme Christa Hirschi (architecte-urbaniste, Genève), M. Roman Juon (Association des habitants du Centre et de la Vieille-Ville, Genève)

Modérateur : M. Marc Houvet, Pro Juventute, Genève

16h.30 Conclusion du séminaire avec Lydia Bonanomi, collaboratrice scientifique à l'Institut de recherche sur l'environnement construit, IREC, EPFL.

QUALITÉ DE LA RUE = QUALITÉ DE LA VIE

Une journée pour s'informer, pour agir au niveau local

Samedi 8 avril, UNI II (Dufour)
(24, rue du Général-Dufour)

Dès 8h.30 Accueil, inscription, documentation

9h.00 **Atelier : Associations d'habitants et de quartier face au problème de circulation**

10h.00 «Expériences de modération en RFA, Pays-Bas et France»
Mme Martine Broche (CETUR, Paris)

10h.30 **Ateliers à choix**

1. Coûts sociaux (accidents, transports publics, patrimoine construit, environnement)

2. Habitants et autorités : quelles démarches ? quelles réalisations ?

3. Sécurité : les plus faibles dans la circulation

4. Pollutions : les actions possibles des groupes d'habitants

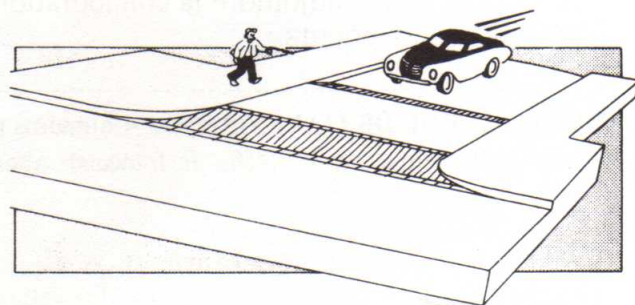
APRÈS-MIDI : ENTRÉE LIBRE

14h.00 «La voiture dans les pays industrialisés»
Winfried Wolf, économiste de RFA

«Éloge de la lenteur»
Anne Cunéo, écrivaine

15h.30 Synthèse des ateliers, discussion de la résolution finale, propositions d'actions, Andreas Saurer, Regroupement pour la modération de la circulation.

17h.00 Fin des États Généraux





G.C.R.

AU SERVICE

- DES HABITANTS
- DES COMMUNES
- DES BUREAUX D'ARCHITECTES
- DES GROUPEMENTS DE PARENTS ET DE QUARTIERS, ETC.

Intéressés par des mesures de modération de la circulation.

BUTS

Le G.C.R. a pour objectifs :

- **DE SOUTENIR** toutes démarches visant à l'adoption de mesures de modération de la circulation et de protection du cadre de vie.
- **D'AUGMENTER** la sécurité des personnes les plus exposées (piétons, enfants, personnes âgées, cyclistes, handicapés) confrontés tous les jours à des risques d'accidents.
- **DE DIMINUER** les effets fâcheux de la circulation routière : bruit, pollutions, etc.

MODE D'ACTION

Le G.C.R. **DONNE** des informations, des conseils, des renseignements de nature technique et juridique.

Il **FACILITE** les contacts entre les personnes qui viennent le consulter et les autorités compétentes ou les entreprises privées (bureaux d'études, ingénieurs, architectes) qui ont une expérience dans le domaine des problèmes de circulation.

LE G.C.R. PROCÈDE DE DEUX FAÇONS :

- Il effectue des évaluations de mesures les plus urgentes à prendre en matière de sécurité des déplacements.
- Il réalise pré-études et études sur mandat.
Le G.C.R. peut s'adjoindre la collaboration de bureaux ou de spécialistes extérieurs.

«RUE DE L'AVENIR»

Rédacteur :
Marc HOUVET
GCR, 26 bd Helvétique
1207 Genève - Tél. 022/36 57 77

Abonnements-Publicité :
même adresse :
Tirage : 2000 ex.

GCR

Groupements représentés :
Ass. suisse des transports, AST
Pro Juventute
Société suisse pour la protection de l'environnement
Société d'art public
Image de la cité VS
Association Droits du piéton, ADP.
Groupe de travail «La Rue» de l'EPFL.

Présidence et secrétariat :

Bernard VANEY
Pro Juventute, dép. romand
Rue Caroline 1
1003 Lausanne. Tél. 021/23 50 91

Coordination romande :

Alain ROUILLER
AST, 16, rue des Chaudronniers
1204 Genève, tél. 022/29 68 01

Centre de documentation et appui technique :

Groupe de travail «La rue» de l'EPFL.
14, av. de l'Eglise-Anglaise
1006 Lausanne
Contacts : Lydia BONANOMI
tél. 021/ 693 32 95

Contacts locaux

Genève :
Alain ROUILLER
AST, 16, rue des Chaudronniers
1204 Genève, tél. 022/29 68 01

Fribourg :

Jean-Claude MORISOD,
Société d'art public,
1, rue St-Pierre-Canisius
1700 Fribourg, tél. 037/22 82 97

Jura :

Jean-Claude HENNET
AST, rue de la Gare 46
2800 Delémont, tél. 066/22 88 88

Neuchâtel :

Michel VON WYSS, AST
rue du Nord 3,
2300 La Chaux-de-Fonds
tél. 039/28 21 16

Valais :

Image de la Cité
Gabriel ROMAILLER
Pré-de-Savioz 1,
3957 Granges, tél. 027/58 12 47

Vaud :

Olivier NEUHAUS, AST
16, ch. de Montelly,
1007 Lausanne, tél. 021/24 86 54

S'abonner à «RUE DE L'AVENIR» pour 4 numéros par année :

Abonnement normal : frs 12.- (50.- fr. français). Abonnement de soutien : frs 20.- au minimum (80 fr. français)

Nom : Prénom :

Adresse :

No postal : Commune :

Adressez vos abonnements à : «Rue de l'Avenir» G.C.R., 26, bd Helvétique, 1207 Genève.